

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2020 B 18745
Numéro SIREN : 887 836 435
Nom ou dénomination : PICTURE Asset Management

Ce dépôt a été enregistré le 21/12/2021 sous le numéro de dépôt 162795

PICTURE Asset Management
Société par actions simplifiée au capital de 100.000 euros
Siège social : 59, rue de Châteaudun - 75009 Paris
887 836 435 R.C.S. Paris
(la « Société »)

**PROCES-VERBAL
DU CONSEIL DE SURVEILLANCE
EN DATE DU 13 DECEMBRE 2021**

L'an deux mille vingt-et-un,
Le treize décembre,

Les membres du Conseil de Surveillance de la Société, à savoir :

- Madame Anne-Elisabeth GENOT, de nationalité française, née le 7 novembre 1979 à Mulhouse (68), demeurant 7 rue Adolphe Guyot à Bois-Colombes (92270),
- Monsieur Eric AVEILLAN, de nationalité française, né le 14 février 1971 à Chennevières-sur-Marne, domicilié professionnellement 5-7 rue de Montessuy – 75007 Paris,
- la société NAXICAP PARTNERS, société anonyme à directoire et conseil de surveillance dont le siège social est situé 5/7 rue de Montessuy – 75007 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 437 558 893, représentée par Monsieur Simon RICQUE,
- la société BANQUE POPULAIRE DEVELOPPEMENT, société anonyme à conseil d'administration dont le siège social est situé 5/7 rue de Montessuy – 75007 Paris, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 378 537 690, représentée par Monsieur Victor GILLIBERT,
- Monsieur William AYACHE, de nationalité française, né le 2 septembre 1963 à Casablanca (Maroc), demeurant 18 rue Ancelle à Neuilly-sur-Seine (92200),

après avoir pris connaissance des documents suivants :

- les statuts de la Société ;
- la lettre de démission de Madame Anne-Elisabeth GENOT de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance ;
- la lettre de démission de Monsieur William AYACHE de ses fonctions de membre du Conseil de Surveillance ;

ont pris les décisions ci-après relatives à l'ordre du jour suivant :

- Nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance de la Société en remplacement de Madame Anne-Elisabeth GENOT, démissionnaire ;
- Nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance de la Société en remplacement de Monsieur William AYACHE, démissionnaire ;
- Pouvoir pour les formalités.

Les membres du Conseil de Surveillance reconnaissent avoir obtenu toutes les informations nécessaires pour délibérer sur l'ordre du jour et renoncent expressément et sans réserve, à se prévaloir de toute nullité et à tout droit, contestation, recours, quel qu'il soit à l'encontre de la Société et de ses dirigeants concernant les modalités de communication et mise à disposition aux membres du Conseil de Surveillance des documents d'information relatifs à la présente décision.

PREMIERE DECISION

Nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance de la Société en remplacement de Madame Anne-Elisabeth GENOT, démissionnaire

Les membres du Conseil de Surveillance,

connaissance prise de la lettre de démission de Madame Anne-Elisabeth GENOT de son mandat de membre du Conseil de Surveillance de la Société à effet ce jour,

donnent quitus plein et entier à Madame Anne-Elisabeth GENOT de ses fonctions en tant que membre du Conseil de Surveillance de la Société,

décident, conformément à la faculté offerte par l'article 12.2.3 des statuts de la Société, de nommer à compter de ce jour, en remplacement de Madame Anne-Elisabeth GENOT démissionnaire, pour la durée restant à courir de son mandat :

M4GE

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : 7 rue Adolphe Guyot – 92270 Bois Colombes
883 162 463 R.C.S. Nanterre
Représentée par son président Madame Anne-Elisabeth GENOT,

en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance.

Cette nomination sera soumise à la ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire.

La société M4GE, préalablement pressentie aux dites fonctions, a fait savoir par avance qu'elle accepterait les fonctions de membre du Conseil de Surveillance susceptibles de lui être confiées et qu'elle satisfaisait aux règles légales et n'était frappée d'aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil de Surveillance.

DEUXIEME DECISION

Nomination d'un nouveau membre du Conseil de Surveillance de la Société en remplacement de Monsieur William AYACHE, démissionnaire

Les membres du Conseil de Surveillance,

connaissance prise de la lettre de démission de Monsieur William AYACHE de son mandat de membre du Conseil de Surveillance de la Société à effet ce jour,

donnent quitus plein et entier à Monsieur William AYACHE de ses fonctions en tant que membre du Conseil de Surveillance de la Société,

décident, conformément à la faculté offerte par l'article 12.2.3 des statuts de la Société, de nommer à compter de ce jour, en remplacement de Monsieur William AYACHE démissionnaire, pour la durée restant à courir de son mandat :

HWA

Société par actions simplifiée au capital de 28.888.300 euros
Siège social : 47 avenue Hoche – 75008 Paris
522 913 698 R.C.S. Paris
Représentée par son président Monsieur William AYACHE,

en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance.

Cette nomination sera soumise à la ratification de la plus prochaine assemblée générale ordinaire.

La société HWA, préalablement pressentie aux dites fonctions, a fait savoir par avance qu'elle accepterait les fonctions de membre du Conseil de Surveillance susceptibles de lui être confiées et qu'elle satisfaisait aux règles légales et n'était frappée d'aucune mesure ou disposition susceptibles de lui interdire d'exercer lesdites fonctions au sein de la Société.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil de Surveillance.

TROISIEME DECISION

Pouvoir pour les formalités

Les membres du Conseil de Surveillance,

décident de conférer tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie du présent procès-verbal en vue de l'accomplissement des formalités prévues par la loi.

Cette décision est adoptée à l'unanimité par les membres du Conseil de Surveillance.

* *

*

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'ensemble des membres du Conseil de Surveillance.

Les membres du Conseil de Surveillance conviennent de signer le présent procès-verbal conformément aux dispositions des articles 1366 et suivant du Code civil, par l'intermédiaire du prestataire de services www.yousign.com

Madame Anne-Elisabeth GENOT

Monsieur Eric AVEILLAN

Pour NAXICAP PARTNERS
Monsieur Simon RICQUE

**Pour BANQUE POPULAIRE
DEVELOPPEMENT**
Monsieur Victor GILLIBERT

Monsieur William AYACHE